



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny
DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDEJean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.
Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (,), (?) et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (“ ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

- Pour un ouvrage :
PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.
- Pour un article de périodique :
IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.
- Pour un article dans un ouvrage :
ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.
- Pour une thèse :
OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos

seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration. La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Ernest BASSANE, Koudougou Frédéric KONTOGOM	
Approche paradigmique et syntagmatique des personnages seniors dans la littérature africaine écrite : entre civilité et absurdité	9-22
Pascal GRENG	
Le rite initiatique « laba » chez les Mousgum de la vallée du Logone : un mode opératoire de l'intégration socioculturelle transfrontalière	23-37
Christ Guy Roland GBAKRE	
L'approche rousseauiste de la séparation des pouvoirs un idéal d'équilibre social	38-51
Dein Fulgence TIEMOKO	
Les violences transfrontalières post-crise électorale à l'ouest de la côte d'Ivoire : une des conséquences de la déstabilisation de l'espace frontalier ivoiro-libérien (1989-2013)	52-68
Mamadou TOP	
La communication institutionnelle d'Orange face au boycott des usagers durant la crise de 2020	69-80
Gninlan Hervé COULIBALY; Diane Natacha ADOUKO, épouse KOUADIO; Awa OUATTARA	
Les contraintes de la durabilité du karité dans la région du poro (nord ivoirien)	81-91
Moussa FOFANA, Oumarou AROU	
Enfant malade et mécanismes de recours aux soins endogènes dans la commune VI du district de Bamako (Mali)	92-108
Sandrine KEULAI	
Le parcours du personnage romanesque : de l'ascension à la déchéance sociale	109-125
Ahibalè KAMBOULE	
Appropriation des pratiques culturelles et culturelle comme figures d'identité dans le roman burkinabè francophone	126-139
Ernest BASSANE	
Forces de défense et de sécurité du Burkina Faso: pour une sociologie de la littérature d'un épiphénomène	140-152
Ibrahima Sadio FOFANA, Mahamar ATTINO	
Gestion des pêcheries le long du fleuve Niger dans le cercle de Mopti (Mali))	153-171
Gnéba Tanoh Paulin WATTO, Amoin Marie Laure KOUADIO	
L'aliéné : une figure plurielle dans BlacKkKlansman de Spike Lee ainsi que Foe et Life and Times of Michael K de John Maxwell Coetzee	172-182
Bertille-Laure DJUISSI GUEUTUE	
La stylistique à la rescoussse des circonstants propositionnels	183-200
N'Zué Koffi Arsène GNA, Valoua FOFANA, Tiémoko DOUMBIA	
La baisse des revenus tirés du cacao et repositionnement socio-économiques des femmes dans les ménages ruraux de la région de San-Pedro	201-218
Maurice Youan BI TIE	
La résistance des Sia face à la colonisation française (1901 – 1904)	219-232
Farsia Korme NEMSOU	
Enseignement de l'éducation civique et morale dans des collèges de N'Djamena /Tchad : vers une contribution à la citoyenneté	233-245

Sékré Alphonse GBODJE, Hosséwon Rolland Pacôme OULAI, Djolé Jean Claude KOMENAN	
Implantation et évolution du pentecotisme en Côte d'Ivoire jusqu'en 1990	246-262
Carelle Prisca Aya KOUAME-KONATE	
Contextualisation communicationnelle de la question sécuritaire inclusive et durable à Bouaké	263-277
Zoulcoufouli ZONOU	
L'animal comme figure d'autorité dans Memoires de porc-épic d'Alain Mabanckou et En attendant le vote des bêtes sauvages de Ahmadou Kourouma	278-286
Bambado BALDE	
Le phénomène du décrochage scolaire dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : cas du lycée Charles De Gaulle	287-305
Emmanuel BATIONO, Drissa TAO	
Environnement numérique et promotion de la diversité des expressions culturelles à l'aune de la convention 2005 de l'UNESCO dans l'espace UEMOA	306-320

La stylistique à la rescousse des circonstants propositionnels

Bertille-Laure DJUISSI GUEUTUE

Assistante
enseignante de stylistique
Université de Yaoundé I
bertille-laure@univ-yaounde1.com

Résumé

Cette réflexion part du constat selon lequel les grammaires mettent un accent particulier sur la conjonction de subordination pour déceler le circonstant propositionnel. Ce subordonnant est perçu comme un facteur majeur de l'identification de la nature et de la nuance sémantique du circonstant propositionnel. Comment reconnaître avec exactitude une subordonnée circonstancielle à partir de la conjonction de subordination, alors que nous savons qu'elle est polyvalente ? Le problème que soulève ce sujet réside dans la pertinence des conjonctions de subordination en tant que critère essentiel dans l'identification des circonstants propositionnels.

Et pour le résoudre, cette étude suggère à travers un lecteur modèle de procéder à une lecture approfondie de l'énoncé analysé afin de dégager la structure profonde d'un texte, les effets stylistiques et de déceler la logique de celui-ci. L'analyse repose sur un corpus constitué de phrases complexes tirées de deux œuvres francophones. La stylistique structurale de Riffaterre a conduit à la conclusion selon laquelle l'identification des circonstants propositionnels antérieurs au seuil repose sur l'étude de la relation logique de la phrase et la recherche des variantes sémantiques.

Mots clés : circonstant propositionnel, conjonction de subordination, logique, lecteur modèle, déviation

Abstract

This reflection stems from the observation that grammars place particular emphasis on subordinating conjunctions to identify clausal adverbials (circonstants propositionnels). These subordinators are seen as a major factor in determining the nature and semantic nuance of the adverbial clause. But how can we accurately recognize an adverbial clause based on the subordinating conjunction, given its polyvalent nature? Indeed, the core issue raised by this topic lies in the relevance of subordinating conjunctions as a primary criterion for identifying clausal adverbials.

To address this problem, this study proposes, through the lens of an ideal reader (lecteur modèle), a thorough analysis of the examined utterance to uncover the deep structure of a text, its stylistic effects, and its underlying logic. The analysis is based on a corpus of complex sentences extracted from two Francophone literary works. Riffaterre's structural stylistics led to the conclusion that identifying pre-threshold clausal adverbials depends on examining the logical relations within the sentence and tracing semantic variations.

Key words: clausal adverbial (circonstant propositionnel), subordinating conjunction, logic, ideal reader (lecteur modèle), deviation

Introduction

Le circonstant¹ pourrait avoir pour synonyme le complément circonstanciel et la subordonnée circonstancielle. Il se subdivise en deux groupes : les non propositionnels et les propositionnels. En effet, les premiers sont issus de l'analyse grammaticale et les seconds de l'analyse logique. Le circonstant propositionnel est une notion dont le critère d'identification réside dans le sens. C'est la raison pour laquelle D. Leeman (1998 :17) parlant du problème d'étiquetage de ce complément, déclare : « dans un grand nombre de cas, on n'a pas d'étiquette - sinon arbitraire par rapport à l'intuition- pour caractériser un complément circonstanciel. » C'est ce qui explique la variabilité du nombre de circonstances selon qu'on passe d'une grammaire à une autre. Le complément adverbial, qu'il soit un nom ou une proposition, fonctionne de manière identique et comme le soulignent M. Arrivé et alii (1986 : 48) « On peut voir avec le complément circonstanciel et la proposition circonstancielle, que ces catégories ont des points de fonctionnement avec l'adverbe. Ceci ouvre la possibilité d'un emploi du terme qui ne recouvre plus une forme, mais un fonctionnement. » La subordonnée adverbiale est capable de représenter les mêmes circonstances que le syntagme circonstant. À cet effet, nous pouvons identifier le temps, la comparaison, la manière, le but... Il est tout de même important de constater que lorsqu'on passe du circonstant non propositionnel au propositionnel, le nombre de nuances sémantiques diminue considérablement.

Conscient du fait que l'étude sur les circonstants révèle une multitude de nuances sémantiques et qu'il est difficile de les sérier de manière catégorique, L. Melis (1983 :15) « Déterminer pour une langue, pour un texte ou même pour un énoncé donné, quels sont les circonstants n'est pas une tâche aisée et il n'est pas évident qu'on puisse apporter une réponse univoque à cette question. » La dénomination de nuances sémantiques du circonstant relève quelque fois de la subjectivité. Pour essayer de pallier cette difficulté, la plupart des grammairiens à l'instar de M. Gevisse (2007), de R. L. Wagner et J. Pinchon (1962), d'A. Bentolila (2007), et de J. Dubois et R. Lagane, (1975) présentent une liste de conjonctions de subordination susceptibles d'introduire une nuance sémantique donnée. Le problème provient de l'étiquetage hors contexte de la conjonction de subordination. Il est quelquefois difficile d'identifier la proposition circonstancielle en se basant essentiellement sur le subordonnant.

De fait, la détermination du circonstant propositionnel peut-elle se fonder uniquement sur la conjonction de subordination ? En d'autres termes, l'identification de cette subordonnée provient-elle du mot introduceur, de la logique ou du sens? Afin d'apporter une réponse au

¹ Cette notion a fait l'objet d'un traitement approfondi dans B.-L. Djuissi (2023).

problème soulevé par ce sujet, nous proposons l'hypothèse suivante : l'identification de la subordonnée circonstancielle passe par la priorisation de la logique, du sens et de la syntaxe. L'analyse de cette réflexion nous permet d'axer notre travail autour de quatre points : les critères de validation des usages, la conjonction de subordination et les circonstants propositionnels antérieurs au seuil.

1- Les critères de validation des usages

La validation des usages repose sur une critériologie articulée autour d'un cadre théorique, garantissant la mobilisation cohérente des principes d'analyse, et d'un dispositif méthodologique structuré, permettant l'identification précise des paramètres propres à l'examen de la subordonnée circonstancielle.

1-1-Le cadre théorique

Cette réflexion fonde l'analyse de la subordonnée circonstancielle sur la stylistique structurale de M. Riffaterre (1971). C'est une théorie dont le lecteur est au centre de la réception. Elle a pour objectif de déceler les effets produits des énoncés en vue de faciliter l'émission des hypothèses de sens ainsi que les mécanismes d'interprétation. Elle met l'accent sur la tension entre la norme linguistique et la déviation, tout en respectant une certaine logique discursive. Elle se fonde non pas sur la conformité aux règles syntaxiques classiques, mais sur la cohérence interne d'un énoncé. Selon M. Riffaterre (1971 : 8) « Le texte est structuré non par la linéarité du discours, mais par la logique du déviant. » Autrement dit, la cohérence d'un énoncé dépasse la seule conformité grammaticale ; elle réside également dans une structuration stylistique et symbolique, révélatrice d'une logique propre à l'acte d'énonciation. Ce cadre rend possible une relecture de la subordonnée circonstancielle tout en étant attentif au niveau de la valeur signifiante et interprétative.

1-2- Le cadre méthodologique

Pour repérer une subordonnée circonstancielle, il faut examiner la structure sous-jacente de la phrase complexe et comprendre les relations implicites entre la proposition principale et la subordonnée circonstancielle. Dans cette perspective, M. Riffaterre (1979 : 11) présentant les principes de la déviation d'un texte asserte « le texte littéraire est déviant parce qu'il contrevient à la norme linguistique ; cette déviation est le déclencheur de l'interprétation ». À partir des déviations syntaxiques, appréhendées ici comme l'étude des différentes places des circonstants propositionnels dans la phrase, on reconstruira la logique et on identifiera ses effets stylistiques. Le lecteur modèle convenu selon Riffaterre (1979) comme un lecteur virtuel capable d'identifier

les déviations, de reconnaître les hypogrammes, d'interpréter le texte dans sa cohérence symbolique et de reconstituer le sens profond de celui-ci. C'est dire que c'est un lecteur capable de déceler la logique stylistique et même symbolique d'un énoncé. Ce dernier interprétera donc la phrase complexe contenant une subordonnée circonstancielle pour en justifier la logique, tout en clarifiant les nuances sémantiques qu'elle porte.

L'objectif principal de cette recherche est de montrer qu'il est possible d'amoindrir les difficultés rencontrées lors de l'analyse des circonstants propositionnels en utilisant certains principes de la stylistique structurale. Dans cette optique, nous avons sélectionné nos occurrences dans deux œuvres écrites par : J.M.G. Le Clézio, un écrivain franco-mauricien et le camerounais D. Ndachi Tagne. Aussi, l'analyse des emplois tirée de *La Guerre* et de *La Reine captive* pourra-t-elle permettre de déduire que les conclusions de ce travail sont diversifiables ?

2- Les conjonctions de subordination : un outil fiable ou une source d'ambiguïté ?

Les conjonctions de subordination sont des mots invariables qui établissent une relation hiérarchique entre les propositions. Pour identifier un circonstant propositionnel, il faut être capable d'identifier le terme introducteur. La reconnaissance de la proposition circonstancielle avec sa nuance sémantique passe par l'étude de la conjonction de subordination. Dans la même gouverne, M. Riegel, et al. (2021 :705) considère que la conjonction introduit la subordonnée et spécifie la nature du lien entre les deux propositions ; elle est donc essentielle à la reconnaissance de la fonction circonstancielle. Le circonstant est une notion qui allie la syntaxe et la sémantique. Pour identifier les circonstants propositionnels, certains ouvrages à l'instar du *Bon usage* (M. Grevisse, 2007), de la *Grammaire du français classique et moderne* (R. L. Wagner et J. Pinchon, 1962), de la *Grammaire alphabétique* (A. Bentolila, 2007) et de *La Nouvelle Grammaire du français* (J. Dubois et R. Lagane, 1975), présentent une liste de conjonctions de subordination susceptibles d'introduire une nuance sémantique donnée. Selon ces linguistiques, à partir de l'identification de la conjonction de subordination, il est possible d'identifier une subordonnée circonstancielle sans heurte.

Le problème provient de l'étiquetage hors contexte de la conjonction de subordination. Il est quelquefois difficile de repérer la proposition circonstancielle en se basant essentiellement sur le subordonnant. Même si cette règle nous permet de relever le circonstant propositionnel dans les exemples scolaires, il cause d'énormes difficultés. C'est ce qui fait sans doute dire C. Blanche-Benveniste (2020 :123) : « Le rôle des conjonctions est souvent surestimé : elles n'agissent pas seules, leur effet dépend de l'énonciation, du rythme, et de la visée discursive». Certaines conjonctions de subordination sont polyvalentes, ils subissent les effets de la régionalisation.

Même s'il est possible d'assimiler les conjonctions de subordination pour identifier les circonstances, notons tout de même que la polyfonctionnalité des conjonctions et des cas d'appropriations posent d'énormes difficultés lors du repérage de ce circonstant propositionnel.

2-1- La polyvalence de la conjonction de subordination

Une conjonction de subordination est dite polyvalente lorsqu'elle permet d'introduire deux à plusieurs circonstances dissemblables. Parlant des enjeux de cette polyvalence M. Riegel et al. (2021 : 705) martèlent : « certaines conjonctions comme “comme” ou “si” présentent une grande polyvalence, ce qui complique l'analyse » des conjonctives *comme* et *si*, notons qu'il en va de même pour *quand*. Ces exemples l'illustrent davantage :

- 1) **Quand on est un soldat**, et qu'on fait la guerre, on marche tout le temps à la rencontre du vide. *La Guerre* p.124
- 2) Comment arrêter les mots, comment faire entrer à nouveau dans leurs gangues muettes, **quand tout le langage n'est que vie et mort**? *La Guerre* p.226
- 3) Comment vivre dans ce bain de sang, **quand moi je ne demandais que du bleu, ou à la rigueur du vert**? *La Guerre* p.225
- 4) C'était **comme quand on aperçoit un visage** qu'on connaît au centre de la foule qui porte des lunettes noires. *La Guerre* p.255

Dans l'énoncé (1), la subordonnée *quand on est un soldat* est introduite par la conjonction de subordination *quand* qui a une valeur de temps. Béatrice B. emploie cette subordonnée pour montrer que l'homme de l'armée n'a qu'un seul objectif, la destruction. En outre, la subordonnée de l'énoncé (2), *quand tout le langage n'est que vie et mort*, commence par la conjonction *quand*. Elle a une valeur de cause. Nous pouvons, à cet effet, remplacer *quand* par une conjonction de cause, à l'instar de *parce que* d'où *comment arrêter les mots, comment faire entrer à nouveau dans leurs gangues muettes, [parce que] tout le langage n'est que vie et mort*. Beatrice B. met en garde le peuple puisque l'expression utilisée favorise souvent le comportement animalier entre les hommes.

Dans la subordonnée (3) *quand moi je ne demandais que du bleu, ou à la rigueur du vert, quand* a une valeur d'opposition puisque selon Béatrice B., il est impossible de vivre dans un carnage humain. Notons tout de même que ce *quand* de l'exemple 3 peut être remplacé par *bien que* et introduire l'opposition ou par *puisque* et marquer la cause dans cet énoncé. En transcendant les données phrastiques, le cotexte intègre les données du paragraphe permettant ainsi d'identifier la véritable nuance sémantique de cette subordonnée. Ces données viennent montrer l'ambigüité de la logique phrastique.

La conjonction de subordination de l'énoncé (4) *comme quand* est un cas atypique. Dans la liste des subordonnants présentés par les grammaires les conjonctions de subordination ne sont pas juxtaposées. Le Clézio s'exprime sans doute comme son peuple. Cette tournure idiomatique propre à un environnement linguistique met l'accent sur la comparaison et non sur le temps. *Quand* a perdu son sens premier, celui du temps au profit de la comparaison parce qu'il est précédé de la conjonction *comme*. La polyvalence de la conjonction de subordination rend l'identification du circonstant propositionnel difficile. L. Martin (2021 :74) conscient des limites de la conjonction déclare : « Les critères formels ne sont ni nécessaires ni suffisants pour délimiter avec certitude la circonstancielle ; il faut s'appuyer sur leur fonction dans l'interprétation du discours » le dire ainsi, c'est marteler que le critère syntaxique demeure insuffisant pour identifier un circonstant propositionnel. De plus, la présence de conjonctions issues des cas d'appropriation complique davantage la tâche.

2-2- Les cas d'appropriation des conjonctions de subordination

À partir du rapprochement des listes de conjonctions proposées par les livres de grammaire et celles tirées de notre corpus, les conjonctions qui n'ont pas été répertoriées dans les ouvrages sus-cités ont été identifiés. Certaines conjonctions de subordination sont des conjonctions issues de l'impact de la langue locale dans la langue française, ce sont des cas d'appropriation. Dans *La Reine captive*, il a été relevé que la cause peut aussi être introduit par *maintenant que, du moment où, pour ça que* la condition par même si, le temps par *durant lesquelles, à un moment où, pour quand, cependant que*, l'opposition *malgré le fait que*. Dans *La guerre*, les conjonctions *depuis le temps que, depuis ce temps-là que*, la conséquence *quoique*, le but *pourvu que* et *durant lesquelles*. Il est à noter que nous avons des conjonctions qui ont été vidées de leur sens originel au profit d'un autre sens. C'est le cas de *maintenant que*, conjonction renvoyant généralement au temps, qui, dans ce contexte, indique la cause.

Dans la même lanterne, la conjonction *cependant que* qui induit habituellement l'opposition conduit plutôt au temps dans *La Reine captive*. Dans cette perspective, Le Goffic (1993 :416) explicite cette locution en ces termes : « cependant que est une variante de "pendant que" [...] : l'adverbe "cependant" est formé de "ce" et de "pendant", avec "ce" antécédent de "que" [...] ; "cependant que" a un sens plus adversatif et moins strictement temporel que "pendant que" » Très souvent, c'est une conjonction qui renvoie à l'opposition, mais il existe tout de même des cas où ce terme a un signifié différent. Voici des exemples qui démontrent que la cheville est quelquefois polysémique.

5) Elle s'était décidée à ne plus penser à rien, **maintenant que l'occasion lui avait été offerte** et qu'elle avait dit tout ce qu'elle pensait de la société Bakamstché, de ses hommes, de ses coutumes. *La Reine captive* p.125

6) Elle se souvint **cependant que**, jadis, **elle avait eu une marraine, une femme forte en expérience.** *La Reine captive* p. 68

7) Quand elles se rencontrent, il y a cet instant rapide, et elles flottent en dansant, **tandis que les deux épieux se cognent.** *La Guerre* p. 123

8) J'ai été très bon à ton égard, **alors qu'on dit chez nous qu'on ne nettoie jamais le pied de l'arbre stérile.** *La Reine captive* p. 40

La subordonnée de cause de l'énoncé (5) *maintenant que l'occasion lui avait été offerte*, est introduite par la locution conjonctive *maintenant que*. Pour être certaine que *maintenant que* renvoie à la cause, nous pouvons substituer ce mot outil par un autre terme introducteur ayant la valeur de cause. Nous avons choisi *parce que*, qui après substitution donne : *elle s'était décidée à ne plus penser à rien, [Parce que] l'occasion lui avait été offerte et qu'elle avait dit tout ce qu'elle pensait de la société bakamstché, de ses hommes, de ses coutumes.* À la suite de cette commutation, nous remarquons que le sens de la phrase n'est pas altéré. De plus, *maintenant que* sur le plan stylistique est un choix empreint de raffinement de la langue locale dans la langue française une sorte d'appropriation linguistique qui permet de marteler que cette conjonction induit la cause et non le temps.

La subordonnée de temps de l'énoncé (6), *cependant qu'elle avait eu une marraine, une femme forte en expérience* est introduite par la locution conjonctive *cependant que*. Ce mot introducteur renvoie au temps. L'usage de cette conjonction crée une certaine ambiguïté au niveau de l'identification de la subordonnée. Vu sous un autre prisme, on aurait pu dire que cette conjonction renvoie à l'opposition mais c'est une réalité autre. Elle requiert la compétence du lecteur modèle pour déceler ce flou artistique. La substitution de la conjonction de subordination par *au même moment que* dans la phrase suivante : *elle se souvint, [au même moment que], jadis, elle avait eu une marraine, une femme forte en expérience* permet de confirmer qu'il s'agit d'un circonstant propositionnel de temps.

La conjonction *tandis que* induit généralement une subordonnée de temps. Par contre, dans l'énoncé (7) *tandis que* peut être commuté par *alors que* d'où *quand elles se rencontrent, il y a cet instant rapide, et elles flottent en dansant, [alors que] les deux épieux se cognent.* À partir de l'exploitation du contexte, il ressort que cette proposition est une subordonnée d'opposition parce que les évènements qu'elle présente sont paradoxaux. Sinon comment comprendre qu'au même moment que certains se réjouissent, d'autres, par contre, s'entretuent.

Dans la même gouverne, *alors que* conduit à une subordonnée d'opposition. Dans l'énoncé (8) la substitution et la prise en compte du contexte nous fait comprendre qu'il a une signification autre. *J'ai été très bon à ton égard, [parce qu'on] dit chez nous qu'on ne nettoie jamais le pied de l'arbre stérile.* Cette subordonnée est un circonstant propositionnel de cause, tout simplement parce que le messager du roi donne des raisons qui montrent qu'il est un humaniste. Il est certes vrai que la commutation peut être un moyen pour pallier à l'identification de la subordonnée circonstancielle, elle demeure insuffisante.

L'identification du circonstant propositionnel fondée sur la conjonction de subordination nécessite la prise en compte de l'aspect stylistique dévoilé par le lecteur modèle dont parle Riffaterre. C'est dans ce sens que la stylistique vient au secours de la grammaire en démontrant qu'à partir du lecteur virtuel nous devons se servir du contexte, des commutations, de la lecture profonde pour identifier un circonstant propositionnel. La conjonction, en raison de sa polyfonctionnalité demeure un critère insuffisant pour identifier un circonstant. De manière concordante, M. Wilmet (2003 :604) le signale dans cette affirmation :

Le paradoxe est que le simple "que" transcende largement ces catégories. Plusieurs enchaîneurs composés se retrouvent en outre avec un pied dans deux ou trois compartiments : dès que (temps et cause), alors que (temps et opposition), de sorte que (manière et conséquence), sans que (manière, cause et conséquence), quand, tandis que (temps, opposition, concession, hypothèse), comme (temps, cause, comparaison) etc.

À cette liste peuvent être ajoutés *quand, maintenant que, alors que...* le recours exclusif à la conjonction comme critère d'identification s'avère problématique dans la mesure où la conjonction peut introduire plusieurs nuances sémantiques, certaines conjonctions sont issues des cas d'interférences linguistiques.

3- La logique des circonstants propositionnels antérieurs au seuil

Face à la pluralité des valeurs sémantiques de la conjonction de subordination, le stylisticien devrait tenir compte de la valeur discursive, interprétative et même contextuelle de l'énoncé contenant une subordonnée circonstancielle. À ce propos A. Lambert (2024 :63) souligne avec justesse « Ce qui fait qu'un segment est une circonstancielle, ce n'est pas sa forme, mais sa contribution au sens global de l'énoncé ». Il montre que l'identification de la subordonnée circonstancielle passe par la recherche de la construction du sens. D'après une orientation similaire, B.-L. Djuissi (2023 :195) propose l'approche logique. Selon elle, « la logique² est l'ordre chronologique dans le déroulement des actions de la principale et de la subordonnée. Pour

² Cette notion initialement identifiée dans le cadre du Master a été consolidée et théorisée en thèse (2023)

identifier aisément les circonstants propositionnels, il est nécessaire d'utiliser la logique à cause de la polyvalence des conjonctions de subordination.» En d'autres termes, pour examiner les circonstants propositionnels, il est nécessaire d'observer l'analyse de l'enchaînement temporel des actions au sein de la principale et de la subordonnée. Cette investigation, permet de déceler les circonstants antérieur au seuil³, postérieur au seuil et flottant.

Le circonstant antérieur au seuil sera examiné uniquement. Ce sont des subordonnées circonstancielles dont l'action de la principale ne se réalise que si l'instigation de la proposition subordonnée est accomplie. Ce qui revient à dire que le fait réalisé par la subordonnée est antérieur à la principale. Ces circonstants propositionnels peuvent être la cause, la condition, l'opposition et le temps antérieur au seuil. Il est important de noter que la mise en œuvre de cette démarche nécessite la désambiguïsation au préalable de l'énoncé. Même si nous n'utilisons pas les échantillons identiques, sans cette étape la relation logique aurait été erronée.

3-1- La cause : la relation logique

Considérée comme les motifs, les fondements d'un évènement, la cause est l'ensemble des circonstances qui déterminent une réaction. Comme toutes les subordonnées, la causale dépend habituellement d'une autre proposition dite principale. Il arrive qu'elle soit introduite par un marqueur spécifique la conjonction de subordination. En cohérence avec cette analyse L. Dupont (2023 : 142) l'explique en ces termes : « La proposition subordonnée de cause exprime la raison, la cause réelle ou supposée, d'un fait exprimé dans la proposition principale. Elle est introduite principalement par des conjonctions telles que parce que, puisque, comme, ou encore par des locutions conjonctives. » C'est une proposition qui présente les origines d'un acte et qui dépend de la proposition principale.

Chaque fois que nous présentons les motifs justifiant une action, nous légitimons ce fait. Il existe plusieurs types de cause : la cause neutre, simple, incontestable, établie, fausse, réfutée, positive, négative. Le motif de l'action précède généralement l'effet. La détermination de la subordonnée de cause passe par l'identification du mobile, de la reconnaissance de la variante sémantique et la résultante de l'action. Cette donnée peut être perceptible grâce au schéma ci-dessous :

³ *La théorie du seuil* est une théorie que j'ai mise sur pied dans mes travaux de Master sous la direction du Pr Dassi (2010), elle part du principe que l'identification du circonstant propositionnel ne peut plus se fonder uniquement sur la conjonction de subordination. Nous devons tenir compte de la syntaxe (proposition principale, proposition subordonnée), de la logique (l'ordre de passage des évènements de la proposition principale et de la subordonnée) et de la sémantique pour identifier non seulement la nature mais aussi la valeur sémantique de la proposition subordonnée circonstancielle.

Cause (neutre, établie, fausse...) → Effet

Prop. Sub. de cause

Prop. Princ.

Figure 1 : La logique du circonstant prop de cause

Cette représentation a pour but de montrer que le résultat de l'action présentée par la proposition principale (Effet) vient après la raison déterminante, la proposition subordonnée de cause (cause). Ainsi, face à la présentation de cette figure, ne devons-nous pas savoir si la déviation syntaxique a un impact sur la chronologie de celle-ci. Voici des illustrations :

9) **Parce que**, même si on devient roi, **on n'oublie pas la vieille mamelle fatiguée** qu'on a sucée pour grandir. *La Reine captive* pp 236-237

10) Ça ne vaut pas la peine, **quand je vois mourir mes dix-huit enfants et leurs six mères**.
La Reine captive p.147

Dans l'énoncé (9), nous notons l'absence de la proposition principale, la présence du mobile de l'action et l'absence de la résultante. L'absence de la proposition principale provient du fait que celle-ci peut être facilement reconstruite. C'est ce qui justifie cette assertion de F. Brunot (1932 : 99-100) « Il arrive même que, dans la langue courante, la proposition principale soit entièrement sous entendue, quand ce qu'elle devrait énoncer résulte si évidemment de la proposition subordonnée ». Il relève sans le dire clairement l'aspect stylistique d'où la perspicacité du lecteur modèle. Il revient à ce dernier de ressortir la proposition principale qui est ici sous-entendu et relève du style de l'auteur. L'implicite de la principale savamment orchestré contraint le lecteur à en devenir architecte. Ce jeu de viollement/dévoilement sert une triple intention : créer un effet de surprise, sculpter l'insistance et de manière subtile infléchir sur les possibles sens. De fait, l'action de la principale est postérieure à celle de la subordonnée. La figure ci-dessous le démontre :

Cause incontestable

Effet

Parce qu'on n'oublie pas la → je demeure ton fils
vieille mamelle fatiguée

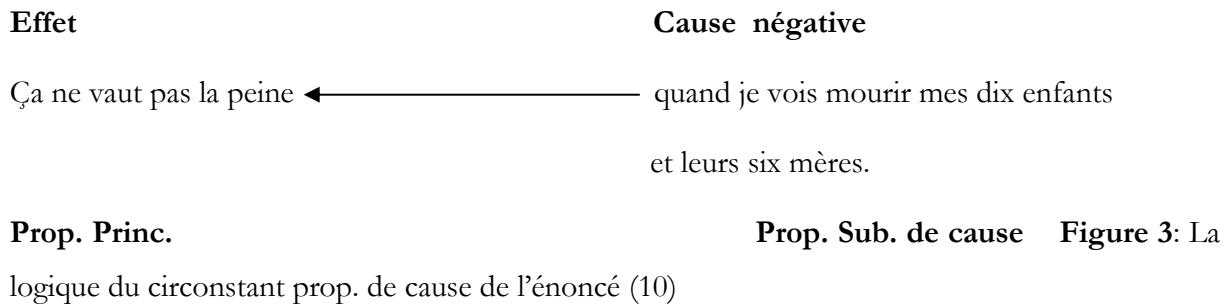
Prop. Sub. de cause

Prop. Princ.

Figure 2: La logique du circonstant prop. de cause de l'énoncé (9)

La proposition de cause postposée se place après la proposition principale. La position de la subordonnée n'influe pas sur la chronologie du déroulement de la relation logique de cause. La

phrase (10) a deux propositions : une principale, *ça ne vaut pas la peine* et une causale *quand je vois mourir mes dix-huit enfants et leurs six mères*. À l'aide de l'antéposition de la principale, ce parent tire une sonnette d'alarme sur les us et coutumes qui contribuent à leur déperdition. Cette visée pragmatique n'altère pas la relation logique de la cause négative. Dans ce créneau, l'action de la principale s'effectue après celle de la dépendante et la figure ci-dessous l'illustre davantage :



L'étude de la relation logique de la cause nous a permis de remarquer que l'action de la cause, le mobile se déroule toujours avant la principale, la résultante. Même s'il arrive que l'auteur de la phrase, pour des raisons stylistiques et pragmatiques, décide d'antéposer la principale au lieu de la postposer, l'ordre logique ne change pas. Le schéma est donc identique.

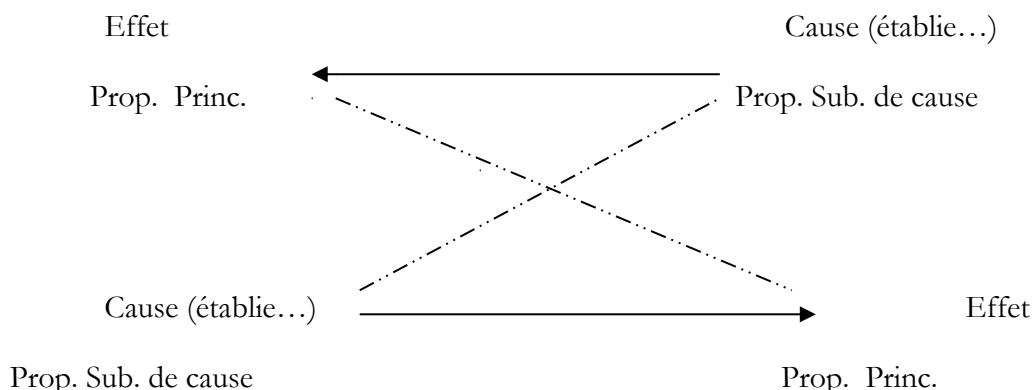


Figure 4: La logique du circonstant prop. de cause

3-2-1a condition : la relation logique

L'identification de la subordonnée de condition passe par l'analyse de la relation logique de celle-ci. La condition peut se subdiviser en trois types de nuances sémantiques : les conditions conformes à la réalité, les conditions purement imaginaires et les conditions explicitement présentées comme contraires à la réalité. L'action de cette subordonnée se déroule –t- elle après la principale ? Afin de pouvoir apporter des solutions à cette question nous nous attarderons sur la déviation syntaxique de condition. Voici quelques exemples :

- 11) **Si cela se passait dans les yeux d'une jeune fille**, on sait bien ce qu'on ferait : on lui enlèverait ses yeux et on les remplacerait par deux grains de raisin. *La Guerre* pp 10-11

12) Cela ne serait pas passé ainsi ; **si la fille connaissait au moins nos coutumes.** *La Reine captive* p.18

L'évènement de la proposition subordonnée de condition se déroule avant la principale. Ce qui revient à dire que le mobile représentant la subordonnée de condition se place avant la principale, celle qui démontre l'effet. La subordonnée de condition, *si cela se passait dans les yeux d'une jeune fille*, est située à l'entame de la phrase dans l'énoncé (11). C'est une protase car dans la proposition principale, l'apodose, présente le corolaire de l'action. Dans l'optique d'éclairer la notion de protase J. Dubois et al. (2002 :388) déclarent : « la protase est la subordonnée conditionnelle, placée en tête de phrase, qui prépare la conséquence ou la conclusion exprimée dans la principale qui suit appelée apodose. » À cet effet, il faudrait que la contrainte qui constitue le facteur déterminant s'accomplisse afin que la conséquence puisse suivre, d'où la figure ci-dessous :

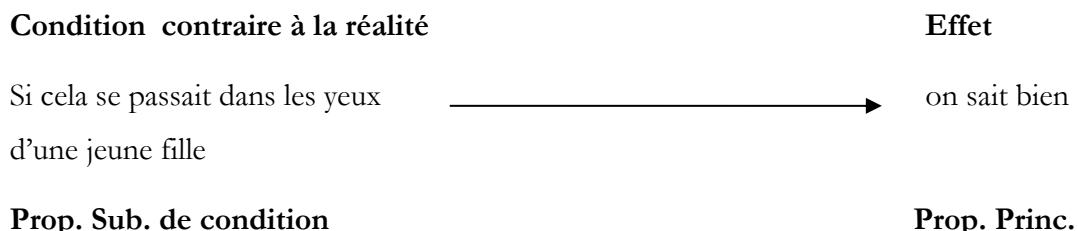


Figure 4: La logique du circonstant prop. de condition de l'énoncé (11)

L'exemple (12) permet de déceler que l'ordonnancement de la phrase, proposition principale plus proposition subordonnée, ne conduit pas au bouleversement de l'ordre logique. La subordonnée de l'énoncé (12), *si la fille connaissait au moins nos coutumes* est placée en fin de phrase. La principale *cela ne serait pas passé ainsi* est antéposée à celle-ci. Le choix de la postposition de la subordonnée de condition par un homme dans la foule n'est pas anodin, celui-ci a une valeur d'insistance. Cette déviation est un prétexte pour nous exhorter à connaître et à pratiquer notre culture, afin d'éviter le sort fatal qui a été réservé à Mangwa. Cet ordre logique dans le déroulement de l'action se schématisé comme suit :

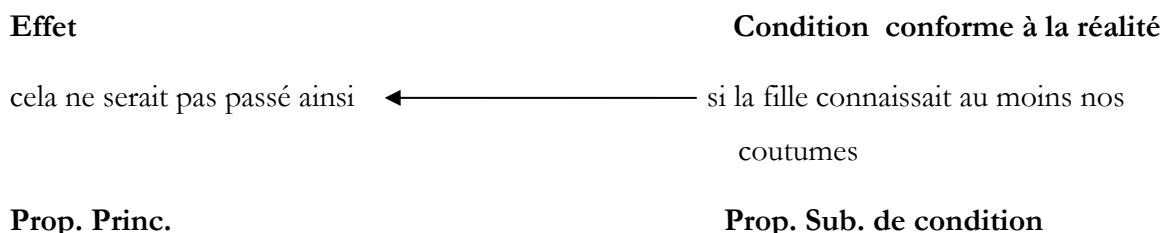


Figure 5: La logique du circonstant prop. de condition de l'énoncé (12)

L'analyse du schéma logique de la condition, nous permet de comprendre que la réalisation du mobile précède toujours l'effet. Quelle que soit la position de la subordonnée, antéposée ou postposée, la logique est identique. Cependant, si le locuteur postpose la subordonnée, c'est pour des raisons stylistiques et pragmatiques. Cette figure le démontre :

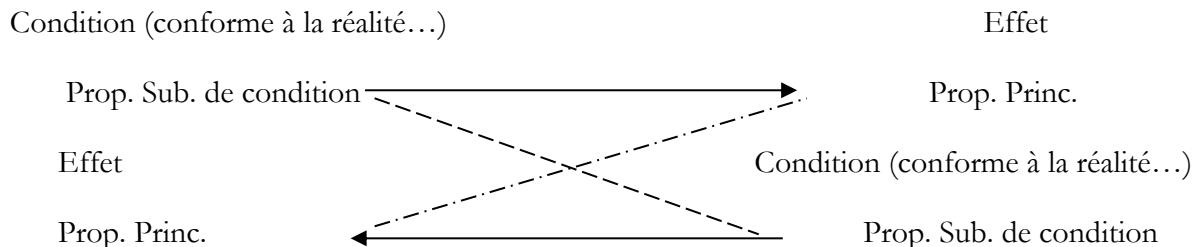


Figure 6: La logique du circonstant prop. de condition

3-3- L'opposition : la relation logique

L'opposition peut se définir comme la présence des forces antagonistes. En grammaire, il existe deux types de subordonnées d'opposition. Allant dans ce sens, M. Arrivé et al. (1986 :112) au sujet de ces circonstancielles, assertent :

On distingue deux niveaux de l'opposition : celui de l'opposition simple, entre deux faits qui existent ou pourraient exister en même temps [...], et la concession proprement dite, dans laquelle l'un des deux faits aurait dû ou devrait empêcher la réalisation de l'autre.

Vu sous cet angle, il existe deux types d'opposition : *l'opposition simple* consiste à désapprouver quelque chose ou à combattre quelqu'un ; tandis que *la concession* peut être comprise comme deux idées, deux idéologies antagonistes qui finissent par s'unir ou encore comme deux événements contradictoires qui réussissent contre toute attente à se consolider. Compte tenu du dénombrement de ce circonstant dans notre corpus, nous n'analyserons que l'opposition dite simple. Notons que cette opposition peut relever de l'éventualité ou de la réalité. Voici quelques illustrations :

13) **Même si on ne dit rien**, on dit quelque chose. *La Guerre* p.161

14) Parfois l'on se croit encore propriétaire, **alors qu'on a glissé dans la fosse commune**. *La Guerre* p.13

Le schéma syntaxique de la subordonnée d'opposition située en tête de phrase est identique au schéma chronologique du déroulement des actions de ce circonstant. L'énoncé (13) comporte deux propositions : une subordonnée d'opposition *même si on ne dit rien*, et une principale, *on dit quelque chose*. L'équation logique aurait été puisqu'on n'a rien à dire, on devrait être considéré

comme neutre devant le conflit. Ainsi, l'inertie au départ conduit à l'arrivée à une prise de position cela relève d'une éventualité. D'où le schéma suivant :

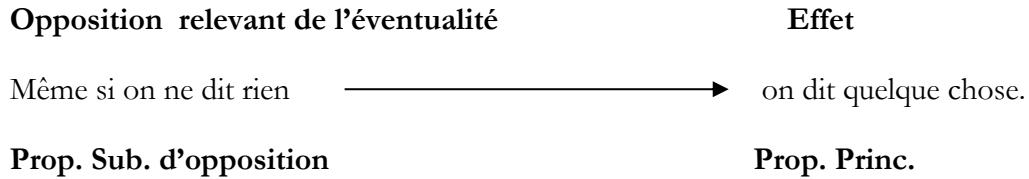


Figure 7: La logique du circonstant prop. de l'opposition de l'énoncé (13)

Avec la postposition de la principale, la structure de la phrase est analogue à celui de la chronologie des actions. En effet, l'action de la subordonnée se déroule avant celle de la principale. La phrase (14) contient deux propositions : la principale *parfois l'on se croit encore propriétaire* et la subordonnée d'opposition *alors qu'on a glissé dans la fosse commune*. Il ressort un décalage entre le ressenti du locuteur et le fait avéré. Cette figure d'opposition relève de la réalité effective. Béatrice B. antépose la principale pour nous inviter à lutter avec détermination contre les hostilités. Selon l'ordre logique, l'évènement de la proposition subordonnée s'effectue avant celui de la principale, car personne ne peut emporter ses biens dans l'au-delà. D'où la schématisation de cette action :

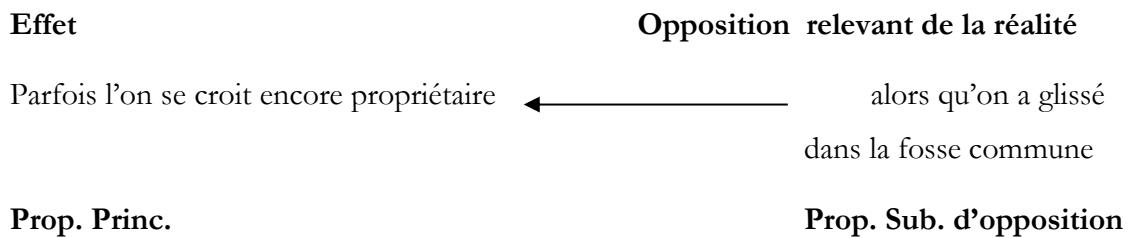


Figure 8: La logique du circonstant prop. de l'opposition de l'énoncé (14)

En général, pour reconnaître la subordonnée d'opposition, le circonstant antérieur au seuil, il faudrait que l'action de la subordonnée se déroule avant celle de la principale. Il peut arriver, que sur le plan syntaxique, cet ordre soit modifié. En d'autres termes, la proposition principale est antéposée à la subordonnée. Cette permutation de l'ordonnancement de la proposition dans la phrase est un moyen employé par le locuteur pour véhiculer sa vision du monde. Cette interverson de l'ordre syntaxique n'a aucun impact sur la chronologie du déroulement des actions, d'où ce schéma :

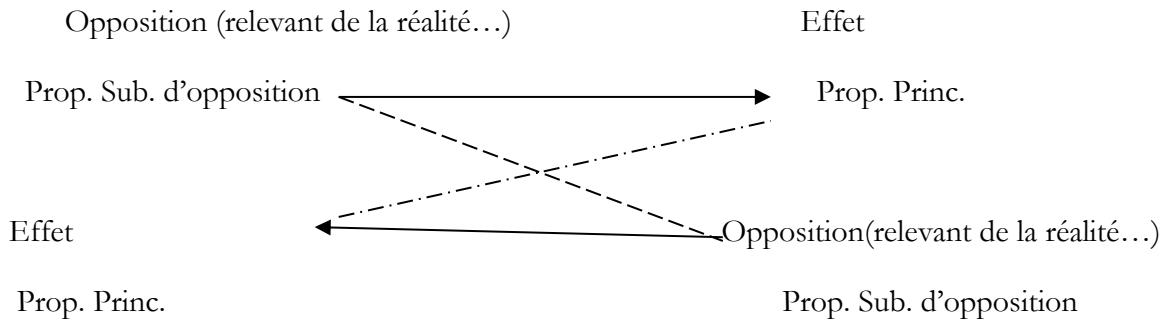


Figure 9: La logique du circonstant prop. de l'opposition

3-4- Le temps antérieur au seuil : la logique

La subordonnée de temps est antérieure, lorsque l'action de la subordonnée se réalise avant celle de la principale. Avec ce circonstant, le mobile précède généralement l'effet. Cette donnée peut être perceptible grâce au schéma ci-dessous :

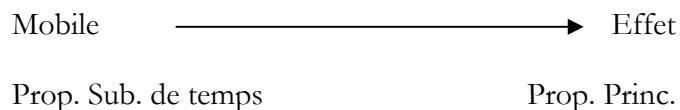


Figure 9: La logique du circonstant prop. du temps antérieur au seuil

Cet ordre chronologique n'influe pas sur le schéma syntaxique : proposition principale plus proposition subordonnée ou encore proposition subordonnée plus proposition principale. Ceci peut se percevoir à travers l'exposition de l'antéposition et la postposition de ce circonstant.

15) **Quand on est tombé dans de la boue**, on ne nie pas de s'être sali. *La Reine captive* p.236

16) Nous vous perdons **quand vous allez à cette école**. *La Reine captive* p.134

Les circonstants antérieurs au seuil peuvent se situer en tête de phrase. Même si la disposition est identique à l'ordre chronologique sur le plan stylistique « L'antéposition d'une circonstancielle de temps ou de cause prépare le lecteur et oriente l'interprétation de l'énoncé principal » (A. Lambert, A. 2024 : 55). Elle attire l'attention sur un fait. L'action de la principale de l'énoncé (15) *on ne nie pas de s'être sali*, ne se déclenche que grâce à la subordonnée de temps *quand on est tombé dans de la boue*. Une relation de cause à effet s'établit entre la temporelle et sa principale. En réalité, c'est parce que le chef Foba a perdu sa maman qu'il est affligé. Cet agencement dans le déroulement des événements est discernable grâce à la représentation ci-dessous :

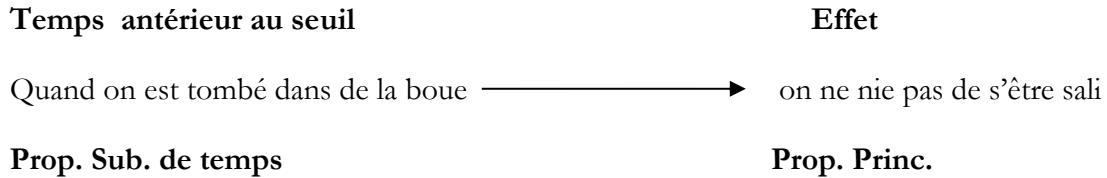


Figure 10: La logique du circonstant prop. du temps antérieur au seuil de l'énoncé (15)

La proposition principale *nous vous perdons*, de la phrase (16) est une conséquence de la subordonnée de temps *quand vous allez à cette école*. Selon la structure de la phrase complexe, la conséquence est généralement présentée dans la subordonnée. Or dans cet énoncé, elle se trouve à la principale. Dès lors, il est judicieux de se poser la question suivante : Si au niveau grammatical la subordonnée est conditionnée par la conjonction de subordination, au niveau de la sémantique, la logique, et la stylistique qu'est ce qui conditionne l'autre ? L'ordre chronologique du déroulement des actions de cet énoncé peut se schématiser comme suit :

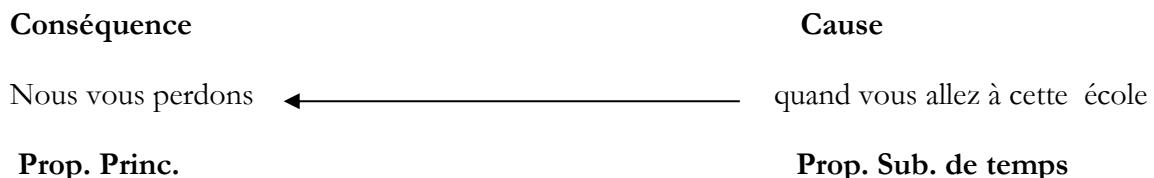


Figure 11: La logique du circonstant prop. du temps antérieur au seuil de l'énoncé (16)

L'examen de l'antéposition et de la postposition révèle que ces circonstants se comportent de la même manière. D'où ce schéma :

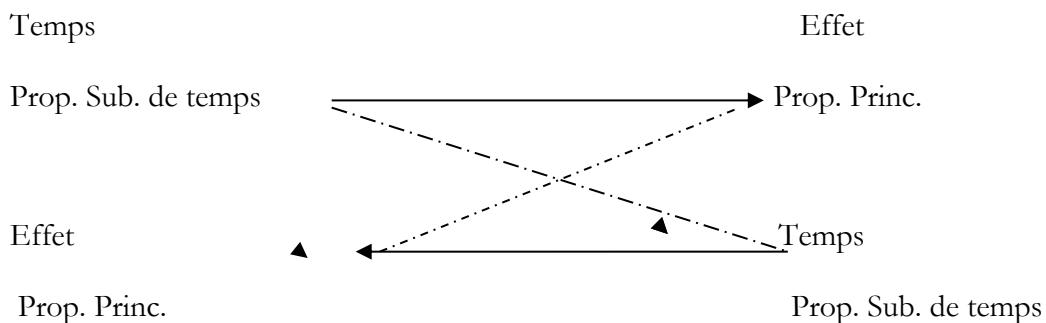


Figure 12: La logique du circonstant prop. du temps antérieur au seuil de l'énoncé (16)

Conclusion

Cette étude a voulu montrer comment l'on peut se servir de la stylistique pour circonscrire les circonstants propositionnels. Pour y parvenir, nous avons structuré le travail en trois points : les critères de validation des usages, les conjonctions de subordination : un outil fiable ou une source d'ambiguité et la logique des circonstants propositionnels antérieurs au seuil. Cependant, nous nous attarderons sur les deux derniers points. À la question de savoir si les

conjonctions de subordination sont un outil fiable ou une source d'ambigüité, nous avons montré qu'elles sont une source potentielle de confusion interprétative. L'aspect stylistique soutenu par des constructions complexes nécessite pour le lecteur modèle de faire recours de manière quasi permanente à certaines commutations des outils grammaticaux ou même à la reconstruction de la phrase en rapport avec le cotexte et parfois même le contexte pour aboutir au sens. Ce troisième volet, consacré à la logique des circonstants antérieur au seuil étudie les relations sémantico-syntactiques que sont la causalité, la condition, l'opposition et le temps antérieur au seuil. On observe systématiquement que la manifestation de l'effet est encodée dans l'architecture de la proposition principale, les circonstants propositionnels quant à eux servant d'opérateurs.

Références bibliographiques

- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise et GALTICHE Michel, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique*, Paris, Flammarion, 608 p.
- BENTOLILA Alain, 2007, *Grammaire alphabétique*, Italie, Nathan, 472 p.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2020, *Approches de la langue parlée et écrite*, Paris, CNRS Éditions, 256 p.
- BRUNOT Ferdinand, 1932, *Observations sur la grammaire de l'Académie française*, Paris, Droz, 389 p.
- DJUISSI GUEUTUE Bertille-Laure, 2023, « Étude des circonstants en francographie Ouest camerounaise. Les cas de *Dans les couloirs du labyrinthe* d'Emmanuel Matateyou, *Moi taximan* de Gabriel Kuitcheu Fonkou, *Temps de chien* de Patrice Nganang et *La Reine captive* de David Ndachi Tagne », Thèse Ph.D en langue française, Université de Yaoundé I, Cameroun.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Marcelle, GUESPIN Louis, MARCELLESI Jean-Baptiste, MARCELLESI Christian et MEVEL Jean-Pierre, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF, 758 p.
- DUPONT Lucie, 2023, *Grammaire descriptive du français contemporain*, Paris, Éditions Universitaires, 412 p.
- GREVISSE Maurice, 2007, *Le Bon Usage : grammaire française*, 13e éd. revue par André Goosse, Paris, Duculot, 1600 p.
- LAMBERT Antoine, 2024, « Cadre et attitudinalité dans les circonstancielles », *Analyse stylistique et rhétorique*, vol. 12, n°1, pp. 45-67.
- LAURENT Nicole, 2001, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, 192 p.
- LE CLÉZIO Jean-Marie Gustave, 1970, *La Guerre*, Paris, Gallimard, 305 p.
- LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 447 p.
- LEEMAN Danielle, 1998, *Les Circonstants en question(s)*, Paris, Kimé, 302 p.
- MOUNIN Georges, 2000, *Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 328 p.
- NDACHI TAGNE Daniel, 1986, *La Reine captive*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2005, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 864 p.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2021, *Grammaire méthodique du français*, 8e éd., Paris, Presses Universitaires de France (PUF), coll. « Linguistique nouvelle », 864 p.
- RIFFATERRE Michael,

- a) 1971, *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion, 240 p.
- b) 1978, *Semiotics of Poetry*, Bloomington, Indiana University Press, 288 p.
- c) *La production du texte*, Paris, Éditions du Seuil, 270 p.

WAGNER Robert-Louis et PINCHON Jacques, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 518 p.

WILMET Marc, 2003, *Grammaire critique du français*, Belgique, Duculot, 670 p.